

www.dangersalamaison.com

Un site « malheureusement » utile pour les fêtes de fin d'année

Si les fêtes de fin d'année représentent les bons repas en famille, un intérieur joliment décoré, des cadeaux pour les enfants... **C'est aussi une période où se multiplient les risques d'accidents de la vie courante (AcVC)**. Pour l'enfant, risques d'étouffement par ingestion de cacahouètes ou même de petits jouets, pour l'adulte, coupures plus ou moins profondes lors de l'ouverture des huîtres ou de la préparation des emballages cadeaux. Et pour toute la famille, risque de court-circuit dû à des guirlandes défectueuses et pouvant provoquer un incendie. Les AcVC sont souvent évitables en prenant de simples précautions.

- **50 enfants de moins de 5 ans décèdent chaque année des suites d'une suffocation liée à l'ingestion d'un petit corps étranger (cacahouètes, olives, petits jouets, piles...)*.**

Rappelons que les gâteaux apéritifs et l'alcool doivent être tenus hors de portée des enfants lors de l'apéritif. Il est également indispensable de ne pas laisser traîner les jouets et leurs emballages plastiques et de choisir des jouets conformes aux normes et exigences de sécurité (CE et NF) tout en respectant les indications de limite d'âge.

- **Chaque année, 10 000 personnes sont victimes d'incendies domestiques et 800 en décèdent*.** A l'origine de nombreux incendies : les produits inflammables et combustibles, les mégots, les bougies mal éteintes, mais aussi des installations électriques non conformes, mal entretenues ou surexploitées.

Rappelons que connaître les bons réflexes en cas d'incendie est fondamental car les personnes ont très peu de temps pour agir.

Pour mémoire :

Chaque année, les Accidents de la Vie Courante (AcVC) : brûlures, noyades, défenestrations, électrisations, chutes..., tuent plus de 19 000 personnes et en blessent 4,5 millions. Ils sont la 1ère cause de décès chez l'enfant de 1 à 4 ans.

Face ce constat, GEMA Prévention a créé un site dédié pour informer et conseiller le grand public sur tous les risques d'accidents liés à la vie courante :

www.dangersalamaison.com

Les conseils prodigués sur le site peuvent être consultés également dans une brochure « Dangers à la maison », disponible sur simple demande au 01 53 04 16 00.

**Source chiffres : Calyxis, INPES et GEMA Prévention*

A propos de GEMA Prévention

Syndicat professionnel, le GEMA représente 47 mutuelles d'assurance qui couvrent collectivement plus d'une voiture de particuliers sur deux et deux habitations de particuliers sur trois.

En 1995, les mutuelles d'assurance du GEMA créent l'association GEMA Prévention dont l'objectif est de réduire la fréquence et la gravité de la sinistralité sur les routes et à la maison. Lieu de réflexion, de décisions et d'organisation d'actions communes, GEMA Prévention est également force de propositions auprès des pouvoirs publics.

Contacts presse : Françoise Collomb / Frédéric Castelnau – Tél : 06 62 23 05 15

E-Mail : frederic.castelnau@club-internet.fr